

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 03 juin 2014

Début de conseil : 18h10

Rappels de Mme Prats :

- Les questions des parents sont à transmettre à la directrice au moins 8 jours avant le conseil d'école. Il y aura 4 questions abordées à ce conseil.

1 - Informations diverses

● **rentrée 2014 /2015**

- Notre commune changera de circonscription dès la rentrée scolaire : les écoles (élémentaire et maternelle) seront rattachées à la circonscription de Mantes 2.

L'adresse est 35 rue Jean-Baptiste Marchand, 78200 Mantes-la-Jolie.,

Téléphone : 01.30.98.13.93

- le mardi 2 septembre 2014. 9 h pour les CP. 8h20 pour tous les autres. Les listes des classes seront affichées la veille devant l'école. Comme l'an dernier, les parents ne rentreront plus dans l'école le jour de la rentrée (trop de monde dans la cour). Seuls les parents accompagnant un CP pourront entrer, **à partir de 8h45**.

- effectifs : 237 élèves sont attendus. Ce chiffre entrainera la perte d'une classe. Nous reviendrons donc à 9 classes + une classe ouverte CLIN.

● **Passages en 6^{ème}**

Nous avons 46 CM2 cette année. Ils quittent tous l'établissement. Aucun maintien.

La mairie a prévu de marquer la fin de leur scolarité par une remise de dictionnaires franco-anglais le mardi 24 juin à 18h.

Les parents en attente de réponse pour les demandes de dérogation devraient avoir la réponse rapidement.

Les inscriptions au collège de secteur ont lieu le 14/06.

● **USEP et comptabilité :**

Des achats ont été faits cette année avec l'argent de notre compte USEP. L'école s'est en effet pourvue :

- du matériel EPS (balles de tennis)
- d'un dictaphone
- de matériels pédagogiques divers (rallyes lecture et fichiers de jeux pédagogiques en calcul et résolution de problèmes)
- d'abonnements de classe
- de petit matériel électrique

Enfin, l'école s'est aussi pourvue de nouveaux livres de BCD grâce à l'opération « festival du livre » .

Par ailleurs, l'essentiel des dépenses de l'école est représenté par les sorties scolaires et le transport (environ 3 sorties par an et par classe). L'école a été dotée d'une subvention municipale de 12500 euros et d'une subvention du conseil général de 434 euros (pour la promotion des activités sportives) qui sont entièrement utilisées pour ces sorties.

L'ensemble de l'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour ce choix financier qui est fait en faveur de l'école. Ces sorties sont un support pédagogique extraordinairement riche.

Le reste des recettes est dû à la vente des photos et les dons des familles en début d'année.

● **Evaluations Nationales :**

Elles sont en cours pour les CE1 et CM2. Les résultats seront communiqués aux familles concernées.

Ils pourront aussi être diffusés au conseil d'école du 1^{er} trimestre prochain si les familles le souhaitent.

● **Stages de remise à niveau :**

Un premier stage a été proposé en avril : 9 élèves de CM1 et CM2 ont participé. Les CE1 n'ont pas été proposés cette année sur décision de l'Inspection Académique.

Un deuxième stage est prévu entre le 7 au 11 juillet. Un troisième stage est prévu entre le 25 et le 29 août.

● **RASED :**

L'action du Réseau d'Aide comprend de la prévention et de la remédiation.

La psychologue scolaire est intervenue de la petite section jusqu'au CM2 pour des bilans psychologique, des tests scolaires et psychométriques et des observations en classe. Elle agit sur autorisation des familles uniquement et à la demande des enseignantes ou des familles.

L'enseignante G (rééducation) a pris en charge des CP et des CE1.

L'enseignante E (apprentissage) a travaillé la prévention phonologique de septembre à novembre. Ensuite, elle s'est chargée des enfants en difficulté des classes de CP, CE1 et CE2. Elle a aussi grandement aidé les enseignantes de CE1 en faisant passer l'épreuve de lecture orale des évaluations nationales à tous les élèves de CE1, individuellement.

Du fait du redécoupage des circonscriptions, l'équipe du RASED sera amenée à changer l'an prochain.

● **Questions de parents : Est-il possible d'avoir le nombre de jours d'absences non remplacés des enseignantes par classe ?**

Réponse de Mme Prats : C'est possible, en contactant la secrétaire d'inspection qui note chaque absence et chaque remplacement. Pour ma part, je ne tiens de comptabilité ni pour les absences des enseignantes, ni pour les remplacements.

J'ai eu un appel d'une maman qui était mécontente de ne pas avoir d'informations concernant les absences ou les remplacements. Elle souhaitait qu'un mot soit donné aux familles pour les annoncer. Je dois vous expliquer comment fonctionne l'attribution ou non d'un remplaçant : La secrétaire d'inspection dispose d'une petite « batterie » de remplaçants qu'elle place sur les écoles en fonction des besoins. Cependant, elle doit établir des priorités : la petite école de 2 classes sera forcément prioritaire par rapport à notre grosse école, car elle n'a pas la possibilité de répartir ses élèves sur l'autre classe. Cela nous est possible car nous sommes plus nombreuses. Pour cela, l'inspection ne peut que très rarement nous annoncer **à l'avance** si le lendemain matin, elle disposera d'un remplaçant ou non. Nous sommes donc tenus informés le matin même et ne pouvons pas, par conséquent faire de mot pour prévenir.

Pour exemple, nous bénéficions de la présence d'une remplaçante (supposée faire des remplacements courts) jusqu'à la fin de l'année les lundis et mardis.

● **Question de parents : Est-ce que le programme sera bouclé pour chaque classe ? Si non, quels sont les points qui resteront à faire ?**

En français et en mathématiques, l'essentiel sera fait dans toutes les classes.

Pour les disciplines artistiques ou de découverte du monde, les enseignantes font en fonction de leurs projets de classe et de leurs profils de classe aussi. Ce qui implique que certains sujets ne soient pas abordés. L'objectif étant que tout ce qui est fait puisse être acquis plutôt que tout aborder en le survolant. Cette démarche demande du temps.

Nous savons que les familles ont besoin de se rassurer en comparant l'avancement des programmes dans chaque classe. Il est évident qu'elles trouveront des écarts. Cependant, les enseignantes travaillent ensemble par niveau de classe. Elles ont organisé des évaluations communes. Mais elles restent libres de leurs choix pédagogiques.

2 – Projet d'école

Rappel des 3 axes travaillés cette année :

- maîtrise de la langue (vocabulaire et compréhension de consignes)
- résolution de problèmes
- citoyenneté

Les enseignantes sont sur le point de faire le bilan des actions menées cette année (la réunion a lieu demain). A la suite de ce bilan, elles devront prévoir de nouvelles actions à mener pour l'an prochain dans ces mêmes domaines. Exceptionnellement, les axes travaillés le seront pour une 4^{ème} année.

En effet, nous allons attendre les nouveaux programmes de l'an prochain pour réfléchir à notre nouveau projet d'école. La dernière note administrative détaillant l'élaboration de ce nouveau projet d'école indique qu'il sera établi pour 5 ans. Les axes de travail seront choisis en fonction des besoins spécifiques à l'école et aux élèves de Porcheville.

Il est d'ores et déjà possible de faire le point sur la mise en place de l'axe 3 du projet de cette année : Le projet « génération médiateurs » a été mis en place. Dans les classes de cycle 2, les élèves ont surtout appris à exprimer leur ressenti et ont travaillé sur la communication. Lors de conflits, c'est cependant toujours les enseignantes qui gèrent.

En revanche, pour les élèves de cycle 3, le travail a été plus approfondi. A l'issue du travail préparatoire effectué au sein des classes, 48 enfants se sont portés volontaires pour suivre la formation définitive de « médiateurs ». Ils ont appris les différentes étapes et codes qui régissent la médiation. Ils ont réalisé des cas pratiques et ont eu des situations fictives à gérer. Leur enthousiasme est certain et a permis à certains élèves habituellement très discrets en classe de se révéler. Ils vont désormais pouvoir expérimenter leur mission pendant 1 mois. Un bilan sera fait en fin d'année afin de leur permettre de faire part de leurs éventuels problèmes et d'affiner la formation.

L'an prochain, un complément de formation leur sera fait en début d'année et le tout se conclura par une remise de diplôme à la Toussaint.

A noter :

- la médiation aura lieu aussi sur le temps de midi (avec accord des animateurs)
- les enseignantes de CM2 ont présenté le projet aux collègues du collège Jacques Cartier afin que la continuité puisse se faire. La principale s'est montrée intéressée. Cela permettra aux médiateurs de cycle 3 de poursuivre leur action.

3 – Projets des classes

• Sorties :

Ce qui a eu lieu :

- 20/03 : concours kangourou + intervention d'acteurs pour le projet papyrus des CM2
- 03/04 : les CE2a et CM2a se sont rendus à l'île aux dames en vélo. Ils y retrouvaient d'autres classes pour une rencontre départementale / USEP (tennis).
- 11/04 : les classes de CE2 et CM2 ont passé les permis cyclistes et piétons avec l'aide de nos deux agents de police municipale. La remise des diplômes aura lieu le 19/06 à l'école.
- Les 15 et 22/05, les classe de cycle 3 ont été reçues par M. le Maire pour découvrir les coulisses de la mairie, les fonctions de maire et de conseiller municipal. Ils avaient préparé de questions auxquelles M. le Maire a patiemment répondu. C'est d'autant enrichissant et important que les élections des nouveaux conseillers municipaux enfants se rapprochent et que les élèves doivent comprendre leurs missions.
- le 26/05 : les 2 classes de CP sont allées à Dieppe (cité de la mer et pêche à pied).
- Aujourd'hui, les classes de CM1 et CM2b se sont rendues à la Villette (expos permanentes + atelier + planétarium).

Sorties à venir :

- le 06/06 : les CE1 et CE2 participeront au tournoi de rugby de Gargenville.
- le 10/06 : toutes les classes sauf les CE2a et CM2a se rendront à une sortie USEP (randonnée patrimoine)
- le 11/06 : les élèves de cycle 3 organisent les usépiades
- le 12/06 : élections au Conseil Municipal des Enfants
- le 13/06 : tournoi de rugby des CM
- le 14/06 : inscriptions au collège
- le 16/06 : sortie à biotropica pour les CE1a et les CE2/CM1
- le 17/06 : finalisation du projet papyrus des CM2a à Mousseaux + première récréation commune avec les GS
- le 20/06 : dernière pesée de bouchons. A noter : Mme Ségolène Rottembourg, fondatrice de l'association qui récolte les bouchons en vue de les vendre afin d'acheter du matériel pour les handicapés moteur a reçu il y a 2 semaines la médaille du mérite pour l'ensemble de son action. Lors de la remise de ce titre, l'école de Porcheville a été citée pour son action très efficace de récolte. Un grand merci à tous ceux qui ont participé. C'est à la fois une action écologique de tri et une action de solidarité.
- le 20/06 toujours : exposition des CE1 pour la classe poney + sortie des CE2 à Roland Garros.

- Le 20/06 : les 2 classes de CE2 se rendront à Roland Garros.
- le 23/06 : sortie golf des CM2a
- Le 24/06 : participation des classes de CP, CE1b et CE2b au festival « contempourien » en partenariat avec le centre de loisirs. Les enfants vont travailler avec des intervenants sur le thème des arts de la rue. Ils présenteront ensuite un petit spectacle le vendredi 27/06 de 18 à 19h.
- Le 24/06 toujours : remise des dictionnaires aux CM2.
- Le 28/06 : fête de l'école et spectacle de chant choral + exposition des œuvres plastiques des enfants.
- Le 30/06 : tournoi de hockey interclasses avec les animateurs MPT
- Le 03/07 : 6 classes participeront à une randonnée protection de l'environnement.

Un grand merci aux familles qui se sont proposées pour photocopier les pages du journal d'école. C'est un projet qui dure depuis de nombreuses années et qui est porteur de sens pour les élèves : ils aiment parler de ce qu'ils font et ils apprécient particulièrement l'idée que leurs textes puissent être lus par les camarades de l'école.

● **Fête de l'école et chorale :**

De 9 h 30 à 10 h 30 : visite de l'exposition plastique.

10 h : installation des stands et de la sono

10 h 50 accueil des familles

11 h : chorale des écoles

11 h 45 : fête de l'école, stands de jeux, buvette.

14 h 30 : fin de la fête.

Les parents ont été sollicités pour faire des gâteaux, des crêpes.

La liste des stands est affichée au portail de l'école.

4 - Sécurité :

- Le deuxième exercice incendie s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les enfants ont mis 1mn28 pour évacuer les locaux. Ils savent où se rendre et tout se déroule sans problème.
- Un nouvel exercice PPMS est prévu courant juin. Nous n'en connaissons pas la date. Il permettra de s'entraîner à réagir à un autre signal et à s'exercer à une mise en sûreté en intérieur. Il doit durer 1h30. Il est important d'en informer les familles afin qu'elles ne s'alarment pas de voir des affichages au portail de l'école !
- *Question de parent : est-il possible de sensibiliser les parents à un stationnement correct et civique devant l'école lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants le soir ?*
Réponse de Mme Dhondt : c'est un vrai problème. Les enfants sont souvent mis en danger par ces comportements. Les règles sont rappelées dans le bulletin municipal qui va paraître. Par ailleurs, la mairie la Mairie pourra faire appel à la Police Nationale pour verbaliser
- *Question de parents : Est-il possible d'étudier un « drive in school » ?*
L'idée n'est pas retenue. La proposition d'aménager les trottoirs est notée.

5 – Nominations :

- Mme Prats a besoin de deux parents élus pour vérifier les comptes de l'école :
 - Mme Blanchet
 - M Buon
- Mme Prats a besoin de deux parents élus pour assister à la réunion préparatoire aux élections de parents pour le Conseil d'école :
 - M. Morosinotto
 - Mme Pautet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.